

**Zeitschrift:** Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

**Band:** - (1991)

**Heft:** 54: 700 ans de contacts linguistiques en Suisse

**Artikel:** Stratégies et marques d'introduction et de réintroduction d'un objet dans la conversation

**Autor:** Berthoud, Anne-Claude / Mondada, Lorenza

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-978050>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Stratégies et marques d'introduction et de réintroduction d'un objet dans la conversation

## 0. Introduction

Nous avons – dans le numéro 50 du Bulletin CILA<sup>1</sup> – présenté l'intérêt théorique et pratique des problèmes posés par l'introduction et la gestion des topics dans le discours:

- intérêt théorique dans la mesure où ces phénomènes traversent le discours de façons multiples et permettent de poser le problème de l'articulation entre niveau linguistique et niveau discursif.
- intérêt pratique, au sens où ces problèmes constituent un noyau de résistance dans l'apprentissage d'une langue étrangère (L2) comme dans l'utilisation de la langue maternelle (L1) et ce, tant au niveau oral qu'au niveau écrit.

Dans les réflexions qui vont suivre nous nous attacherons essentiellement à l'aspect oral et interactionnel de la gestion thématique en L1 tout en indiquant les enjeux qu'ils permettent de dégager pour l'étude de l'acquisition d'une L2.

0.1 Depuis quelques années déjà se sont développées de multiples recherches sur la langue orale, visant à donner une description de ses caractéristiques et à en fournir une véritable grammaire, à partir de l'étude de corpus authentiques de langage parlé. Parallèlement, l'analyse de la conversation a permis de mieux connaître les structures et les fonctionnements formels du discours parlé, en soulignant là aussi la présence de phénomènes ordonnés au-delà de l'impression naïve que le parlé est erratique et qu'il relève d'une performance caractérisée plus par ses «accidents» que par ses régularités. En effet les structures dont nous allons parler interviennent à des moments précis de la conversation: elles ne sont pas disséminées au hasard, elles vont de pair avec un développement de certains mouvements conversationnels, dont une des finalités est le placement, le développement ou le maintien d'un objet de discours – et que nous allons illustrer.

La recherche sur le français parlé a permis d'approfondir des structures syntaxiques spécifiques, souvent condamnées par les grammaires norma-

<sup>1</sup> «Introduction d'un objet dans le discours et gestion des ruptures thématiques: un noyau de résistance dans l'usage de L1 et dans l'acquisition de L2».

tives faisant référence essentiellement à l'écrit. Parmi ces structures, il suffit de rappeler l'utilisation du pronom «on» à la place de «nous», l'emploi massif du clitique «ça», l'emploi préférentiel de certains temps verbaux (le passé composé, les formes analytiques comme le futur proche, etc.), le caractère optionnel de l'inversion interrogative, remplacée par l'intonation, l'élimination de la particule négative «ne», la perte du sujet grammatical «il», la généralisation du relatif «que», etc.

Nous releverons brièvement quelques-uns de ces phénomènes, qui nous intéressent plus particulièrement ici. Ils concernent l'ancien problème (cf. DELESALLE, 1980) de l'ordre des mots: si l'ordre canonique reconnu en français est l'ordre SVO, l'observation de la langue parlée montre que d'autres ordres sont possibles. C'est ce qui motive la distinction de BOSSONG entre une *conjugaison complémentaire* et une *conjugaison supplémentaire*, la seconde étant caractérisée par une plus grande liberté de l'ordre séquentiel et «par la co-présence, dans une même phrase, d'un syntagme nominal indépendant et d'un grammème co-référentiel lié au verbe» (1981, 240). Ce phénomène est solidaire de la fréquence plus élevée à l'oral des inversions séquentielles et des dédoublements du sujet, comme le montre le fragment suivant:

- mais c'est vrai / mais il est débile ce type quoi \ vraiment débile / alors moi je dis merde /  
(RAV-C-1)

On a parlé à ce propos de structures «détachées», «segmentées», mais aussi d'anticipation ou de reprise, de dislocation, de projection des actants.

Un phénomène lié à ces structures est la très faible fréquence, voire l'inexistence dans certains corpus, du passif en français (GALAMBOS, 1980, BOSSONG, 1981): la conjugaison supplémentaire permet d'exprimer le passif («Pierre a été battu par Paul») par une structure disloquée («Pierre, Paul l'a battu»). Cette caractéristique a permis à GALAMBOS (1980) de considérer que le français parlé était une langue à «topic proéminent» selon la terminologie de LI et THOMPSON (1976) et non une langue à sujet proéminent. LI et THOMPSON, en effet, proposent une typologie des langues en fonction des principes qui règlent l'ordre syntaxique: alors que dans les langues indo-européennes c'est le sujet qui est la catégorie le régissant, dans d'autres langues, comme le chinois et les langues birmanes lahu et lisu, c'est le topic. Cette analyse fait référence à la possibilité d'analyser une phrase à plusieurs niveaux:

- Pierre lit un livre (suj + préd)
- Quand à Pierre, il dévore tous les livres qu'il a sous la main (thème + rhème).

0.2 Nous parlerons ici d'*objets du discours* en les désignant sous l'appellation de «topics»<sup>2</sup>: afin de relier notre analyse à une tradition linguistique qui s'est posée la question du statut informationnel des éléments de l'énoncé et de celui des mouvements thématiques observables dans le discours – et plus particulièrement à deux courants, l'analyse conversationnelle d'une part, la syntaxe de l'oral de l'autre.

La définition du topic a posé et pose encore d'énormes problèmes, dus à la difficulté de définir des critères nécessaires et suffisants pour son identification et caractérisation. Tour à tour défini comme l'élément le moins informationnel ou comme le lieu le plus saillant de l'énoncé, le topic a été caractérisé de façons souvent opposées. Pour notre part, nous entendons par «topic» l'élément qui sert de support à la prédication, qui propose un domaine délimité auquel va s'appliquer la prédication (voir CHAFE, 1976, LAPARRA, 1982).

Les difficultés de définition du topic viennent entre autres de deux «entrées» différentes qu'ont privilégiées les chercheurs pour le traiter: d'une part une tendance qui s'interroge sur les critères définitionnels du topic en rapport à un traitement sémantique, conceptuel, informationnel de l'énoncé et du discours; d'autre part une tendance qui s'attache à décrire certaines marques syntaxiques et lexicales (appelées en allemand par le terme générique de *Verstärkungsmitteln*) et à en faire une typologie. Au-delà des divergences internes, les deux tendances ne concordent pas dans la définition et la délimitation de leur objet. Le problème de leur articulation renvoie au problème théorique de la prise en compte pragmatique et cognitive des marques linguistiques dans le discours. Il renvoie de même au problème de l'articulation entre une compétence linguistique et une compétence communicationnelle.

0.3 La prise en compte des phénomènes typiques de l'oral, comme certaines tournures ou bien certaines façons de gérer la conversation, implique en effet une redéfinition du concept même de compétence. Elle impose d'abord une conception communicationnelle et non pas uniquement grammaticale de la compétence; elle suppose ensuite une capacité à s'approprier des formes linguistiques adéquates à la situation, à la visée communicationnelle, aux modalités interactives. En effet un énoncé ou une interven-

2 Cet article se fonde sur une partie d'une recherche en cours sur la gestion des topics, financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique et intitulée «Etude translinguistique, psycholinguistique et didactique de la thématization»; il est en rapport de complémentarité avec un exposé présenté au Premier Colloque sur l'Analyse des Interactions, à l'Université de Provence, les 12-14 septembre 1991, intitulé «Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale.

tion aura différents types de *recevabilité* selon la variabilité de ces paramètres. La compétence se détache ainsi de la notion de grammaticalité pour référer à l'efficacité communicationnelle.

L'écrit et l'oral se caractérisent notamment par un mode différent d'organiser les objets du discours. LE GUERN (sd) oppose un thème fixe caractéristique de l'écrit à un thème évolutif caractéristique de l'oral. A une organisation tabulaire s'oppose une disposition linéaire, à une présentation monologique une négociation dans le dialogue. Il en découle aussi différents mécanismes mémoriels. Les objets du discours peuvent être articulés de façon programmée à l'écrit; ils le sont souvent de façon non-programmée, locale, occasionnelle et interactive à l'oral.

L'imbrication et la différenciation de ces phénomènes pose tout autant un problème aux chercheurs qui essaient de les articuler qu'aux praticiens qui se demandent quelle conception avoir de la langue à enseigner: problèmes qui invitent à tenir compte d'un degré supérieur de complexité, d'espaces plus larges de variation, d'une pluralité de définitions des rapports entre langue et communication.

0.4 Dans ce qui va suivre nous tâcherons d'indiquer quelques pistes dans ce sens, en tenant compte à la fois de structures conversationnelles et de marques linguistiques y intervenant. Leur articulation permet précisément de mieux définir la relation entre compétence linguistique et communicationnelle, et d'indiquer quelques-uns des enjeux qu'elle entraîne.

Nous commencerons par indiquer quelles structures et quels processus sont concernés par les phénomènes que nous analysons; nous en donnerons ensuite quelques exemple tirés de conversations authentiques<sup>3</sup>. Ils porteront sur la façon dont on introduit un topic dans le discours, les marques et la dynamique conversationnelle que cette opération suppose.

0.4.1 Les *marques linguistiques* dont disposent les locuteurs pour introduire, réintroduire ou gérer les ruptures thématiques forment un ensemble

3 Les exemples suivis d'un code entre parenthèses sont extraits d'un corpus enregistré par les étudiants de l'université de Lausanne lors d'un séminaire que nous y donnions en été 1990/91. L'exemple mentionné «SCHMALE» est issu du corpus de SCHMALE-BUTON et SCHMALE, 1984 figurant en bibliographie. Les exemples non suivis de code sont construits.

Conventions de transcription

/ et \ = intonation montante et descendante

. ou . . ou . . . = pauses plus ou moins longues

xxx: = allongement de la syllabe

xxx- = mot non terminé

[ = chevauchement

& = enchaînement rapide.

complexe – marques qui interviendront à des moments spécifiques dans les actes de préparation du topic. Nous les regrouperons ici en trois grandes catégories: les marques phatiques, les marques métalinguistiques et les marques linguistiques, qui déterminent respectivement trois types d’ancrage.

Les marques phatiques, telles que: «écoute», «tu sais», «oh dis», . . . réalisent un ancrage sur la relation d’interlocution; elles constituent en quelque sorte un appel à l’acte conversationnel.

Les marques métalinguistiques ne constituent pas une catégorie homogène, mais un continuum de formes qui définissent différents types d’ancrage sur le dire. Des marques telles que: «à propos», par exemple, expriment un ancrage sur l’acte de dire, alors que de formes comme: «je voulais te dire», «je voulais te demander», renvoient plus spécifiquement au mode de dire. Les différentes fonctions de ces marques métalinguistiques apparaissent dans le fait que celles-ci peuvent se trouver ensemble sur l’axe syntagmatique, comme le montre l’exemple suivant:

– à propos, je voulais te demander . . .

La transition entre les ancrages métalinguistiques et les ancrages linguistiques s’effectue souvent au moyen de structures qui expriment un parcours dans l’espace du discours, telles des formes comme: «pour en revenir à . . . », «pour reprendre . . . », formes qui ont ceci de particulier qu’elles peuvent énoncer aussi bien un parcours sur le dire:

– pour en revenir à ce que je disais . . .

que sur le dit:

– pour en revenir à Pierre . . .

A la suite de la préparation phatique et métalinguistique peut s’établir l’amorce proprement dite du topic au niveau linguistique. A l’instar des marques métalinguistiques, les formes linguistiques constituent un ensemble complexe qui comprend:

– des marques explicites: «à propos de», «au sujet de», «quant à», . . .

– des marques d’existence: «il y a», «soit», «prenons», «posons», . . .

– un certain nombre de connecteurs: «parce que», «alors», «bon», . . .

– les formes déictiques: pronoms personnels

– les procédés de thématization: (détachement à gauche ou à droite du topic): «Pierre, il est venu», «il est venu, Pierre» . . .

Nous ne présenterons pas ici l'analyse détaillée de ces différents marqueurs<sup>4</sup>, mais en définirons la fonction d'un point de vue global.

Les marqueurs linguistiques ont tous pour fonction de «faire mention» du topic. Par cet acte de mention, le locuteur montre, désigne, signale le topic à l'attention de l'interlocuteur, en le mettant en évidence, en relief, en exergue, en l'extrapolant, en le rendant saillant, saillance produite par détachement, sortie, extraction, isolation, particularisation d'un élément dans le flux discursif. Ce n'est qu'une fois posé de façon explicite que le topic sera utilisé, développé par le(s) locuteur(s).

En d'autres termes, les procédures énoncées ici participent toutes de l'opération de référenciation et d'identification; elles expriment les différentes phases de cette opération qui constitue la condition première de la mise en œuvre du processus de prédication, processus de référenciation et de prédication qui seront ici saisis dans une perspective interactive et de négociation.

Il est cependant à noter que dans la préparation du topic, tous les types d'actes – phatiques, métalinguistiques et linguistiques – ne sont pas toujours réalisés dans le même énoncé.

L'exemple qui suit constitue en quelque sorte un énoncé prototypique de la préparation topicale:

- oh dis! je voulais te demander, pour en revenir à ce qu'on disait hier, ils sont partis pour finir, les Müller?

Soulignons encore que l'ordre des ancrages présenté ici est un ordre canonique qui peut être inversé:

- Il est parti, Félix, je voulais te demander . . .

Il s'agirait alors de stratégies effectuées par les locuteurs pour récupérer des ancrages essentiels à la gestion de la conversation.

0.4.2 L'analyse de la *conversation* a indiqué, depuis les années soixante, un certain nombre de fonctionnements conversationnels, tels que les tours de parole, les paires adjacentes, les organisations préférentielles, etc. Ces structures font référence à l'organisation formelle de la conversation, et ne s'occupent pas des objets de discours qui y sont traités. Il n'en reste pas moins que ces structures interviennent dans la gestion du topic (FORNEL, 1987, 1988).

4 cf. note 2.

Dans la description de la «machinerie du tour de parole» (SACKS, SCHEGLOFF, JEFFERSON, 1974) l'alternance des tours de parole est analysé pour les contraintes qui en font un phénomène ordonné: le passage de la parole n'a pas lieu au hasard mais en des points précis de la conversation, définis selon leur complétude (*completion point*); en outre la prise de la parole ne démarre pas n'importe comment (il faut commencer par un commencement, i.e. le marquer comme tel). Toutefois l'introduction du tour de parole ne coïncide pas avec l'introduction du topic: celui-ci est sensible à l'alternance des tours, notamment lorsqu'il est défini mutuellement et interactivement, mais les tours n'en sort ni la condition nécessaire ni la condition suffisante.

Si de façon générale la séquentialité entraîne des contraintes pertinentes pour la gestion du topic, il y a des lieux de la conversation qui y sont particulièrement sensibles, comme par exemple les *paires adjacentes* (SCHEGLOFF, SACKS, 1973), qui ne se définissent pas uniquement en termes de succession, adjacence (entre elles peuvent s'intercaler des séquences emboîtées; ou bien elles peuvent être séparées par des insertions plus ou moins importantes), mais aussi en termes de marquage (par exemple syntaxique et intonatif dans le cas des réponses à des questions, ou conventionnel dans le cas de paires hautement ritualisées) et d'appropriété.

La séquentialité qu'organisent de façon spécifique les tours de parole et les paires adjacentes assure donc à ce niveau une cohérence du discours, son ordre qu'elle exhibe pour rendre intelligible l'activité en cours.

De façon plus générale, la conversation est organisée comme *topic talk*, régie par la rapportabilité d'un événement (sa *tellability* ou *newsworthiness*). Elle repose sur une question implicite qui se pose constamment dans la conversation: «pourquoi ceci à cet endroit et à mon adresse?», qui rend intelligible le topic lui-même.

Notons encore avant de passer à l'analyse proprement dite de la construction interactive du topic, quelques réflexions sur les contraintes pragmatiques et sociales qui en définissent le traitement.

0.4.3 Le topic est sensible notamment aux différences de *statut social*, déterminant des droits différents à introduire, à imposer, à changer, à juger des topics. Pensons à titre d'exemple à des conversations entre maîtres et élèves dans une classe, des conversations entre adultes et enfants ou encore des interactions mixtes entre hommes et femmes (ce dernier exemple soulignant que l'inégalité des sexes s'exprime autant dans l'usage que dans la langue elle-même. . .).

La gestion du topic est fonction également des différences de *rôle dans l'interaction*, où s'établissent des rapports entre un locuteur dominant et



un locuteur dominé. Il s'agit ici de rapports internes à l'activité langagière qui peuvent parfois et ponctuellement transgresser les rapports externes ou sociaux, soulignant le caractère «subversif» du langage.

## 1. Introduire le topic en ouverture

1.1 L'ouverture de la conversation apparaît intuitivement comme une série d'actes phatiques, pouvant parfois se prolonger à outrance, et retardant le moment où la conversation «commencerait» véritablement. A cette vision intuitive répondent des analyses systématiques d'ouvertures conversationnelles, montrant qu'il s'agit d'une séquence ordonnée, comportant plusieurs actes distincts.

L'ouverture est un rituel par lequel les participants se signifient mutuellement, plus ou moins explicitement, qu'ils entrent en relation d'interlocution. L'ouverture comporte donc plusieurs activités qui définissent la situation d'échange, ceci étant important non seulement pour les images réciproques que les interlocuteurs se font d'eux et pour la gestion des faces qui en découle, mais aussi pour les interprétations qui seront faites ensuite de nombre d'interventions.

Les différentes phases que comporte l'ouverture montrent le type de travail symbolique qui y est effectué: on distingue quatre grandes phrases (SCHEGLOFF, 1986), que nous allons rapidement passer en revue. Ce qui nous intéresse dans cette première partie de l'ouverture c'est le fait que, bien qu'elle précède le moment où l'on commence à traiter d'un topic, elle offre de multiples occasions de produire des topics secondaires, par expansion des structures rituelles initiales.

D'abord on a une paire adjacente qui établit la prise de contact entre les interlocuteurs, que SCHEGLOFF (1968) appelle *summon/answer*. Ses réalisations possibles peuvent être variées: au téléphone il s'agit de la paire constituée par la sonnerie de téléphone et la réponse de l'appelé (sous forme d'«allô?» par exemple); dans la rencontre face-à-face elle peut consister en un appel attirant l'attention (A: Marc? – B: «oui?»); dans un échange non verbal elle peut consister simplement en un sifflement de la part d'un badaud et du regard de la femme qui se retourne dans la rue. Cette première paire adjacente définit l'entrée en contact des interlocuteurs, condition minimale pour que l'on puisse parler d'échange. Cette première paire adjacente peut produire de la conversation topicale, par une topicalisation de la durée de la sonnerie: c'est également le cas si l'appelé répond immédiatement ou si il répond très tardivement – dans les deux cas on pourra avoir des questions qui porteront sur son activité en cours.

Deuxièmement l'ouverture comporte une séquence d'identification (SCHEGLOFF, 1979): elle peut se faire tacitement, par une reconnaissance mutuelle des voix au téléphone, par la reconnaissance visuelle dans le face-à-face. Elle peut aussi occuper plusieurs tours de parole, dont le rôle sera de la confirmer ou de l'établir. Là aussi l'identification peut produire une expansion topicale, qui porte souvent sur le type de voix qu'a l'interlocuteur, pouvant déclencher des considérations sur sa santé, les conditions d'interlocution, etc.

En troisième lieu nous trouvons l'échange des salutations, manifesté par des paires adjacentes fortement ritualisées. Cet échange est à distinguer de celui des «comment ça va», que SCHEGLOFF (1986) appelle la séquence *howareyou*, et qui le suivent. Cette dernière séquence se distingue des salutations en ce qu'elle est susceptible de deux interprétations possibles: une interprétation phatique ne prêtant à aucun développement ultérieur, ou une interprétation qui topicalise l'état de santé ou l'état moral, susceptible alors d'expansions considérables.

1.2 L'ouverture comporte donc plusieurs étapes rituelles avant de parvenir à ce que SCHEGLOFF (1986) appelle la *anchor position*, en indiquant par là la position où on introduit ce dont on veut parler – coïncidant souvent au téléphone avec la raison pour laquelle on appelle l'interlocuteur.

Toute tentative d'introduire le topic avant cette position est marquée comme prématurée (SCHEGLOFF parle de «préemption»): plus elle est proche de la première paire (summon/answer) et plus elle est considérée comme violant le rituel. D'où par exemple le sentiment des Français que les Américains sont moins polis qu'eux au téléphone (GODARD, 1977)<sup>5</sup>; d'où aussi les difficultés de certains hommes d'affaires occidentaux à aborder le problème qui les intéresse avec des collègues orientaux. Reste que les cas de «préemption» sont fréquents dans la conversation courante: motivés par l'urgence, par la familiarité, par une prévisibilité forte de l'appel.

Les cas qui nous semblent les plus emblématiques de ce point de vue sont ceux où deux interlocuteurs suivent deux stratégies différentes: alors que l'un fait une tentative de «préemption» en introduisant le plus vite

5 Cette enquête porte sur des appels téléphoniques réalisés par des interlocuteurs américains et français. Malheureusement la méthode de recueil des données est critiquable, et les conclusions auxquelles elle mène sont moins stimulantes qu'on aurait pu le penser. SCHEGLOFF (1986) conteste qu'il y ait différents formats d'ouverture selon les cultures, en expliquant ces variations comme des réalisations optionnelles de certains points du schéma canonique. Il faudrait tenir compte ici de la façon dont la définition de la situation d'interaction, plus ou moins formelle, impose certains types de formats. Les travaux de D. TANNEN sur l'usage des actes indirects dans différents types de communautés offrent des premières pistes intéressantes à ce propos (TANNEN, 1982).

possible le topic, l'autre continue les rituels d'ouverture. Nous en donnons ici deux exemples:

- 1 A: bonjour [madame B  
2 B: [bonjour  
3 A: je voulais justement passer chez [vous  
4 B: adieu tu vas bien /  
5 A: oui  
6 B: [bonjour monsieur  
7 C: [bonjour madame B  
8 B: j'ai vu qu'y avait une voiture là. j'ai dit ils sont là y a /  
9 A: j'allais justement passer chez vous [parce que  
10 B: [ouais ben j'viens d'arriver tu vois  
11 A: ah bon ben tant mieux  
12 B: j'viens de la coiffuriste (rit)  
13 A: parce que: y a mes parents qui m'ont dit qu'ils viendraient bientôt en Suisse  
14 B: ouais  
15 A: enfin la semaine prochaine  
16 B: ouais  
17 A: alors euh. que j'vous avertisse quoi  
(CRO-C-1)

A fait diverses tentatives pour introduire le topic: d'abord en 3, puis en 9, et enfin en 13, où sa tentative réussit. La succession est rendue manifeste par le fait que A maintient tout au long du passage la même formule introductive, qui se construit ainsi progressivement en trois étapes. Les deux premiers échecs sont dûs à une interruption de la part de B qui la première fois continue les échanges de salutations, et la deuxième fois commente une condition de la rencontre (le fait qu'elle se trouve là à ce moment là), ce qu'elle fait déjà en 8, permettant à A de revenir à la charge en enchaînant sur la raison de sa présence et de celle de C sur les lieux. Les interventions de A comportent à deux reprises le connecteur «justement» (1.3 et 1.9) qui joue un rôle important dans la production de la cohérence du discours, en motivant l'intervention. En outre, les interventions de A articulent deux propositions: une première qui s'ancre sur la situation présente (la venue du locuteur, son intention, son programme) et une deuxième qui renvoie à un univers différent, relie causalement par le connecteur «parce que», exprimant la nouvelle que A est censée donner. Cette articulation n'est pas due au hasard: A doit introduire une nouvelle dans son discours, elle le fait en la reliant à un état de choses observable aux interlocuteurs. Le con-

necteur «parce que» joue souvent ce rôle (cf. de FORNEL, 1987), pouvant perdre d'ailleurs sa valeur causale pour ne fonctionner que comme lien permettant d'introduire un nouveau topic au niveau linguistique.

Un autre exemple de tentative avortée d'introduire le topic au plus vite est donné par le fragment suivant:

- 1 A: allo /  
2 B: c'est madame A /  
3 A: oui  
4 B: merci madame A pour les: [  
5 A: [ah je vous reconnaissais pas \  
6 B: c'est c'est à travers mon. c'est à travers mon téléphone hein /  
7 A: oui oui oui oui \  
8 B: drôle de voix. c'est vrai \< hein /  
9 A: oui oui \< ça fausse la voix \<  
10 B: oui \< ça change la voix \< ma maman me dit toujours mais. c'est bizarre je ne te reconnais pas mais:  
11 A: mhm \  
12 B: merci madame A vous êtes: [brave \< elles sont bonnes elles sont bonnes  
13 A: [oh /  
(ANT-C-1)

L'appelant, B, tente d'introduire la raison de son appel (qui est de remercier A pour des madeleines qu'elle lui a faites), dès le quatrième tour de parole, immédiatement après l'identification. C'est la position la plus avancée pour introduire un topic, précédant les salutations. Cette fois l'échec de la tentative n'est pas dû au fait que l'interlocuteur continue la séquence canonique d'ouverture, mais au fait qu'il enchaîne, en la topicalisant, sur la phase d'identification. Ce qui devient le topic momentané de l'échange c'est la voix de B. Ce n'est qu'ensuite que B peut introduire son topic (1.12).

La séquence «howareyou» (phatique) peut être plus ou moins évincée; son importance et, par conséquent la gravité de sa violation, est manifestée à travers l'échange suivant, qui se situe bien après la position habituelle des «howareyou», ignorée par l'interlocutrice de A, alors que A a des problèmes de santé:

- 1 A: quand je serai bien je vous demanderai la recette hein madame eh:  
2 B: oui vous allez-vous bien /  
3 A: oui ça va \< je me réjouis d'arriver à demain \< oh je me réjouis d'arriver à [  
4 B: [qu'est-ce qu'il y a demain /

5 A: à demain parce qu'on enlève les: les plâtres \ et on fait la: les radios  
(ANT-C1)

La manœuvre de A consiste à obliger B à introduire le topic «santé», en lui rappelant qu'il n'y a pas eu de «howareyou» et en lui donnant la possibilité de poser la question. En 3 A répète sa stratégie, posant un topic mais de façon à ce que ce soit B qui en sollicite le développement: en 4B pose une question qui vise précisément le focus de l'énoncé de A.

1.3 L'énonciation du topic dans la *anchor position* peut se faire, comme nous l'avons vu en 0.4.1, de différentes façons, et être plus ou moins marqué. Dans les conversations téléphoniques il correspond à la raison de l'appel, qui peut être indiquée explicitement. En effet, face aux multiples possibilités de déclenchement de topics avant la position où initier le *first topic*, i.e. le premier topic en ordre d'importance, il peut être nécessaire de le marquer comme tel. L'exemple suivant montre que ce marquage explicite peut être encore insuffisant pour souligner un topic face à tous les autres topics possibles:

1 A: ah ouais écoute moi je te téléphone  
2 B: oui  
3 A: j'ai réfléchi \ mercredi tu as qu'à regarder le match hein  
4 B: pourquoi  
5 A: ben de toute façon c'est juste pour une heure de temps \ je veux pas qu'après tu me: me dises que tu as pas pu aller voir le match alors va seulement  
6 B: non  
7 A: mais non sûr  
8 B: non non  
9 A: mais si ça peut te faire plaisir alors vas-y  
10 B: c'est pour ça que tu me téléphones /  
11 A: oui c'est pour ça que je téléphone non c'est aussi pour autre chose quand tu arrives faudrait que tu parques la voiture à un certain endroit parce que sinon tu vas être embêté  
(MOU-C3)

Si la raison de l'appel est indiquée en 1, quoi que de façon tronquée, B se sent obligé de vérifier si c'est vraiment la raison en 10. En fait sa réaction permet de lire 1 d'abord comme un énoncé visant à attirer l'attention de B, présentant une série de marques qui précèdent l'introduction du topic: d'abord un phatique («écoute voir») composé de verbes de perception, qui de façon plus ou moins littérale sont souvent employés dans ce sens

(LAMBRECHT, 1986, 287?); ensuite une thématisation sur le sujet de l'énonciation, suivie du verbe «téléphoner», qui fonctionne ici avant tout comme un substitut du verbe «dire» ou de «vouloir dire», soit, comme un ancrage sur le mode de dire. Ces marques permettent de préfacer le topic en attirant l'attention de l'interlocuteur sur le fait que quelque chose de saillant va être dit.

La raison de l'appel est obligatoirement donnée par celui qui appelle: cela lui donne explicitement le droit d'orienter la conversation. Dans les conversations face-à-face c'est le premier participant qui, arrivé à la *anchor position*, introduit le premier topic qui peut contrôler, momentanément du moins, la conversation. L'introduction du topic, comme nous l'avons souligné en 0.4.3, est donc fortement liée au pouvoir exercé dans la conversation, à sa gestion. Les tours de parole successifs enchaîneront de préférence sur le topic, les partenaires évitant les ruptures trop brusques, pouvant porter atteinte aux faces des interlocuteurs. Le placement du topic se fait donc dans une situation de concurrence.

Nous en donnons ici un exemple, qui montre comment l'introduction d'un topic peut en évincer une autre, retardée jusqu'à la fin de la conversation:

- 1 A: allô /  
2 B: allô /. bonjour \ papa ça va / vous avez bien dormi /  
3 A: euh oui \ à peu près \ oui \  
4 B: à peu près /  
5 A: oui oui bien \  
6 B: bon \ dis donc Gérard va passer chez vous / il veut faire du vélo / chercher une carte \ moi j'ai plus de calendrier j'ai donné aux Anglais / j'ai plus rien \  
7 A: une carte de Vendée \  
8 B: euh ben oui une carte de la région \ [tu prépares ça euh  
9 A: [oui d'accord bon [d'accord  
10 B: [les alentours de Laron \  
11 A: oui \  
12 B: je sais même pas lui expliquer comment aller aux Huttes /  
13 A: bon \  
14 B: alors ou. j'sais pas s'il va aller vers Château Graubond enfin il s'en va là [maintenant hein /  
15 A: [bon bon ben d'accord  
16 B: allez à tout à l'heure \  
17 A: & bon euh dis donc \  
18 B: oui \

- 19A: j'suis en train de laver le. montauban \
- 20B: pourquoi /
- 21A: ben hier soir elle était (sur le?) sceau
- 22B: oui
- 23A: ce seau en plastique il est plus large en haut que en bas \
- 24B: oui
- 25A: il y a aucune assise
- 26B: oui
- 27A: dans le temps les seaux hygiéniques étaient cyclindriques .. bon  
ben en se relevant elle est tombée
- 28B: ah merde  
(Schmale 26–27)

Après les salutations et la séquence de «howareyou», B introduit la raison de l'appel en 6, préfacé par une marque phatique «dis donc». Le topic est ensuite développé jusqu'en 14, avec de la part de l'appelé, A, uniquement une demande de précision et des signaux d'accord. En 15–16 une séquence de pré-clôture est initiée, interrompue par A qui ne trouve qu'à ce moment l'occasion d'introduire un topic, préfacé par les mêmes marques que celles utilisées par B en 6. A n'introduit pas directement le topic (la chute de son épouse) mais le fait par des préfaces qui développent à reculons l'histoire du seau hygiénique. La nouvelle donnée par A occupera le reste de la conversation.

Plusieurs remarques peuvent être faites à la suite de cet exemple. Il montre la façon dont un locuteur peut imposer un topic et les conséquences que son imposition peuvent avoir sur le déroulement de la conversation. La pré-clôture est une position clef pour l'introduction de topics qui n'auraient pas pu l'être au cours de la conversation; elle intervient après la clôture du dernier topic et ne doit donc respecter aucune contrainte thématique – ce qui permet d'introduire un topic différent de ceux de la conversation (SACKS et SCHEGLOFF, 1973). Par ailleurs, le parallélisme des marqueurs introductifs intervenant dans cette conversation montre que deux mécanismes sont à l'œuvre dans la distribution des topics: si le first topic dépend d'un principe de primauté du premier arrivé, il existe aussi un principe de réciprocité, qui invite à l'alternance des introductions. Pour cela, certaines structures sont plus contraignantes que d'autres: c'est le cas des «howareyou», comme le montre l'exemple suivant:

- 1A: comment / vas-tu \
- 2B: bien / et toi
- 3A: oui bien / je pars bientôt en vacances tu vois (rit)
- 4B: c'est vrai / [tu pars où

- 5A: [oui enfin \ je pars quatre jours \ .. je vais à Vienne \  
 (plus loin)  
 6A: et toi /  
 7B: moi / ça va bien \ je me réjouis [de partir aussi \ hein  
 8A: [c'est sympa ça \ c'est quand /  
 (CAL-C2)

B répond phatiquement à la question «howareyou» de A et la lui renvoie réciproquement. A répond de son côté en développant un topic «projets de vacance». A la fin du développement de son topic, A repose toutefois la question «howareyou» à B qui répond de même, en développant son propre projet de vacances. Ainsi les contraintes impliquées par la séquence «howareyou» (question à laquelle on ne répond pas simplement, mais en posant la même question) s'appliquent ici deux fois: il y a réprocité de B en 2 pour le phatique, et réprocité de A en 6 quant à un possible développement topical de la réponse.

L'introduction du topic renvoie donc à deux conceptions possibles de la communication, basées sur la coopération ou sur le conflit, sur la réciprocité ou l'imposition. De cette façon elle est sensible aux relations d'interlocution, et son développement en manifeste la nature.

## 2. Introduire / Réintroduire un topic au cours de la conversation / après rupture

2.1 Plusieurs stratégies conversationnelles sont disponibles aux participants pour gérer le topic dans la conversation. FORNEL (1988) les classe en distinguant les *continuités* des *discontinuités thématiques*: aux premières se rattache le *mouvement par transition progressive* qui consiste à maintenir ou à élaborer relationnellement le topic; aux deuxièmes le *mouvement thématique avec frontière* qui sert à initier un topic disjoint du précédent après la fermeture de celui-ci. Un troisième type est constitué par les *sauts thématiques*, qui passent d'un topic à l'autre sans transition liée.

Le passage cohérent, progressif, continu d'un topic à l'autre ou d'un macro-topic à des sous-topics a été privilégié par les analyses menées jusqu'ici. Elles ont montré les attentes que manifestent les comportements des interlocuteurs envers une gestion cohérente du discours: par exemple REICHMAN (1978) s'en sert pour énoncer des règles sémantiques définissant l'appropriété des enchaînements et de l'intégration thématique des énoncés, d'où découlent des droits et des devoirs des interlocuteurs; VUCHINICH (1977) au contraire expérimente les différentes réactions des locuteurs à



une rupture brusque de la cohérence, pouvant être signalées par une topicalisation de la non-cohérence, par un changement de topic, par la continuation d'un ancien topic ignorant la rupture, par l'intégration de l'intervention non-cohérente à l'ancien topic – toutes ces réactions montrant que la conversation est sensible à la cohérence.

Les ruptures de topic peuvent avoir des sources diverses et intéresser plusieurs niveaux d'analyse. MAYNARD (1980) a montré que le changement de topic peut être une solution à un problème de transfert de locuteur, lorsque le passage du tour de parole se fait difficilement d'un participant à un autre. Les locuteurs essaient généralement de produire des contributions cohérentes; mais une série de silences peut manifester une incapacité du topic en cours à produire de la conversation. Le changement de topic peut servir alors comme méthode pour faire redémarrer la conversation.

Il y a donc de nombreuses situations ou moments conversationnels où il est nécessaire d'introduire un topic nouveau, disjoint du précédent. Les moyens à disposition sont très divers, et peuvent également être utilisés en ouverture de la conversation.

2.2 BUTTON et CASEY (1984, 1985, 1988/89) et à leur suite FORNEL (1987) se sont explicitement penchés sur les séquences préférentiellement utilisées pour introduire de nouveaux topics dans la conversation. Leur typologie compte trois méthodes: la requête d'informations générales ne spécifiant pas le domaine d'intérêt (*topic initial elicitors*), la requête d'informations particulières (*itemised news inquiries*), l'annonce de nouvelles (*news announcements*). Ces différentes stratégies permettent de définir qui prend l'initiative de la conversation sur un topic, qui propose un topic, qui le développe – la combinatoire donnant des degrés divers de collaboration entre les participants pour produire du topic.

Nous en donnons ici un exemple, intéressant quant aux enchaînements conversationnels et à la façon dont le topic est marqué:

1 A: et toi /

2 B: ouais ben tu vois euh week-end assez calme / euh

3 A: théâtre

4 B: euh. vendredi soir \

5 A: c'était pas mal hein

(REV-C-1)

A pose une question qui manifeste une réciprocité dans l'échange de nouvelles respectives. C'est une demande d'informations générales (du type «Quoi de neuf?»). B répond en ne mentionnant aucun topic susceptible d'être développé; en ce sens B ne collabore pas à la production du topic

et ne réagit pas à la question de A comme à une question pouvant en produire. C'est A qui propose explicitement un topic, en énonçant une rubrique (1.3), fonctionnant comme un titre, présentée sans déterminant, de façon isolée. Cette tentative réussit et le reste de la conversation se poursuit sur ce topic.

Les méthodes productrices de topic peuvent donc échouer ou réussir, en fonction de la collaboration de l'interlocuteur. Ceci indique que le topic est moins *posé* que *proposé*: il n'est pas introduit une fois pour toutes dans le discours, mais il est négocié et ratifié par les deux interlocuteurs. Dans ce sens les phénomènes de topic permettent d'observer les marques d'accord ou de désaccord manifestées par les participants, concernant d'ailleurs plusieurs niveaux, pouvant porter sur le topic lui-mêmes, sur sa formulation, sur la façon dont il a été introduit. . .

2.3 Les séquences distinguées par BUTTON et CASEY pour l'introduction d'un nouveau topic comportent souvent des préliminaires ou peuvent elles-mêmes être interprétées comme des pré-séquences (FORNEL, 1987, 32).

La question portant sur les activités en cours («Qu'est-ce que tu es en train de faire?») peut jouer à la fois le rôle d'une requête d'information générale susceptible de développer un topic (par exemple le récit de la journée) et celui d'une pré-offre ou pré-requête (proposant une invitation, demandant un service). Ces deux aspects – gestion du topic et formulation des actes indirects – sont souvent mêlés.

Ainsi le fait de donner des nouvelles peut être une façon de produire un développement topical mais aussi une façon d'introduire une requête. L'exemple suivant correspond à ce cas de figure:

- 1 A: ouais écoute G (rit) il m'a téléphoné vers dix heures complètement paniqué  
2 B: ce matin /  
3 A: ouais / . euh parce que euh quand il a posé la tapisserie . et ben le reste s'est décollé  
4 B: voilà ça ça [arrive souvent ça \ [  
5 A: [voilà [voilà. alors euh bon moi ça m'est arrivé au rouleau à la peinture c'est-à-dire que la tapisserie s'était roulée autour du rouleau  
6 B: hum  
7 A: mais ça m'était jamais arrivé avec les tapisseries \ . alors il savait pas quoi faire pis moi j'lui ai dit probablement il faut ben ma foi faudra prendre plus de temps et pis enlever la tapisserie tu vois [...continue en décrivant l'état de la tapisserie]  
8 B: mais alors tu veux un numéro donc pou- pour l'atteindre  
(BACH-C-2)

A introduit le topic par un phatique et par une thématisation d'un «actant» du récit qui va suivre. C'est une annonce de nouvelles, qui est suivie par un *topicalizer* de B incitant A à développer le topic. Ce développement occupe la plus grande partie de la conversation. L'intervention finale de B (1.8) interprète tout ce développement comme une pré-séquence préparant un acte de requête, anticipé par l'offre de B. Le développement du topic peut ainsi apparaître comme étant subordonné à un autre acte visé par la communication. Or on sait que les actes indirects sont réalisés par une interrogation des conditions de leur réalisation.

On en trouve un exemple a contrario dans le fragment qui suit, où l'acte est suspendu pour que puisse être d'abord présentée une explicitation des préliminaires:

- 1 A: dis tu pourrais lui demander euh si / parce que X il a acheté de la bourguignonne il m'a dit j'sais pas quoi hein  
 2 B: ouais  
 3 A: bon on veut pas / j'veux pas emmerder pour manger avant si tout l'monde mange à une heure j'entends . . mais moi j'aimerais bien / parce que tu vois euh après j'ai fini de travailler j'aurai maintenant une coupe à faire avec une mise en plis puis vers midi et quart midi et demi je crois j'ai fini . . alors si elle p- / si elle peut m'cuire deux trois petits morceaux dans la poêle. sans mettre d'huile sans rien. j'les mange même crus ça m'fait rien. parce que j'veux vite aller chercher ce chien après. tu vois \  
 (CRO-C-3)

L'acte est énoncé dès le départ (1.1) mais l'objet sur lequel porte la requête est suspendu pour laisser la place à un préliminaire qui se développe à reculons, introduit à trois reprises par le connecteur «parce que». L'objet de la requête est repris plus tard avec enchaînement sur le «si», intercalant énonciation de la requête et énonciation des préliminaires.

L'emploi du connecteur «parce que» dans l'introduction linguistique du topic est très fréquent (cf. FORNEL, 1987) surtout dans les préliminaires:

- 1 A: j'aurais une autre quest-  
 2 B: vas-y  
 3 A: euh: parce que euh hier ou avant-hier / ouais samedi  
 4 B: ouais  
 5 A: matin / euh on s'est disputé sur un sujet avec le professeur puis moi j'ai dit que que les lynx ils étaient pas méchants pour l'homme \  
 \ lui il a dit que qu'ils nous voyaient sous forme de viande que que ils pouvaient nous attaquer \  
 \

6B: oui mais je crois qu'effectivement les les lynx euh sont pas:  
(MOU-C-1)

En 1, A, par un acte métalinguistique, annonce qu'il veut poser une question; ce qu'il propose en 3 n'est toutefois pas une question mais le rapport d'une situation d'interlocution, opposant deux participants, tous deux thématiques par dislocation à gauche. B enchaîne sur ce préliminaire, en répondant à la question annoncée mais non développée en tant que telle. Le préliminaire peut ainsi fonctionner comme précédant et remplaçant l'acte, comme dans les actes indirects.

SCHEGLOFF (1980) a traité de ces structures en distinguant a) un pré-acte ou acte projeté, annoncé; b) un préliminaire où ce qui est effectué n'est pas l'acte mais une préface, introduisant les informations nécessaires à la formulation de l'acte; c) la réalisation de l'acte annoncé. Du point de vue du topic, le préliminaire présente l'intérêt d'introduire le topic, en garantissant son identification ou sa reconnaissance, pour qu'il puisse être ensuite repris dans l'action projetée. Ainsi dans les préliminaires les topics sont introduits sans être utilisés, alors que dans les actions projetées ils sont utilisés sans être mentionnés (1980, 115). On a ainsi une séparation de deux opérations, celle de poser un objet et celle d'en parler. La forme des préliminaires est variable. Elle renvoie à la typologie des marques linguistiques que nous avons établie en 0.4.1.

Les marques phatiques et métalinguistiques sont spécifiquement l'expression des pré-actes, alors que les marques linguistiques énoncent les préliminaires. Quant aux actes réalisés, ils sont marqués par des reprises anaphoriques du topic introduit au niveau du préliminaire. Les structures thématiques de détachement (Pierre, il est parti) expriment conjointement le préliminaire (mention du topic) et l'acte réalisé (utilisation du topic).

Ainsi la complexité des stratégies préparatoires ou des stratégies de reprise du topic est-elle lisible au travers de la complexité des marques qui les réalisent.

\* \* \*

L'étroite imbrication des marqueurs et des stratégies qui caractérisent la gestion thématique montre son rôle privilégié pour aborder l'articulation entre compétence linguistique et compétence communicationnelle – articulation que l'on considère désormais comme indispensable pour penser les problèmes de l'acquisition en L2.

La gestion des objets de discours est au cœur des activités du locuteur et de l'apprenant, pour qui il est fondamental de savoir proposer et imposer des topics dans la conversation. Cela permet de dire que la gestion du topic

contribue fondamentalement à définir les positions énonciatives et les relations d'interlocution; l'identité du locuteur se constituant selon sa capacité à participer activement à la gestion des topics. Gérer les objets du discours, c'est savoir communiquer efficacement, c'est-à-dire à la fois se faire respecter en tant qu'interlocuteur en proposant des topics de façon adéquate et respecter les autres en s'ajustant à leurs contributions.

En outre, plus particulièrement, la gestion des topics et les opérations linguistico-discursives qui la soutendent permettent à l'apprenant de focaliser et d'explicitier ses visées communicatives, de négocier des objets qu'il considère comme importants ou comme posant problème. L'observation de leur fonctionnement dans la conversation spontanée et leur meilleure compréhension permettrait d'identifier des processus fondamentaux dans et pour l'acquisition, auxquels on a jusqu'ici prêté que peu d'attention.

Institut de linguistique  
et des Sciences du Langage  
Université de Lausanne

ANNE-CLAUDE BERTHOUD  
LORENZA MONDADA

### *Bibliographie*

- BERTHOUD, A.-C. (1991): «Déixis, thématization et détermination». *Actes du Colloque sur la Déixis*, Paris, Sorbonne.
- BOSSONG, G. (1981): «Séquence et visée. L'expression positionnelle du thème et du rhème en français parlé», *Folia Linguistica*, XV-3/4, 237-252.
- BUTTON, G., CASEY, N. (1985): «Topic Nomination and Topic Pursuit», *Human Studies*, 8, 3-55.
- BUTTON, G., CASEY, N. (1984): «Generating Topic: the Use of Topic Initial Elicitors», in J. M. ATKINSON, J. HERITAGE, eds., *Structures of Social Action*. Cambridge University Press et Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Cambridge et Paris.
- BUTTON, G., CASEY, N. (1988/89): «Topic Initiation: Business-at-Hand», *Research on Language and Social Interaction*, 22, 61-92.
- CHAFE, W. L. (1976): «Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Point of View», in C. N. LI, ed., *Subject and Topic*, Academic Press, New York, 25-56.
- DELESALLE, S. (1980): «L'évolution de la problématique de l'ordre des mots du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle en France. L'importance de l'enjeu», *DRLAV*, 22/23, 235-277.
- FORNEL, M. DE (1987): «Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'action dans la conversation», *Lexique*, 5, 15-36.
- FORNEL, M. DE (1988): «Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation», *Langue Française*, 78, 101-123.
- GALAMBOS, S. J. (1980): «A Clarification of the notion of topic: Evidence from popular spoken French», *Papers from the Parasession on Pronouns and Anaphora*, Chicago Linguistic Society, Chicago, 125-137.
- GODARD, D. (1977): «Same Setting, Different Norms: Phone Call Beginnings in France and in the United States», *Language in Society*, 6, 209-219.
- GUERN, M.: «Thème fixe et thème évolutif. Réflexions sur les différences entre français oral et français parlé», in *Linguistique et enseignement des langues*, Lyon, PUL, sd.

- LAMBRECHT, K. (1986): *Topic, Focus and the Grammar of Spoken French*, PhD, University of Berkeley, Berkeley.
- LAPARRA, M. (1982): «Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral», *Le français moderne*, 50.
- LI, C. N., THOMPSON, S. A. (1976): «Subject and Topic: A New Typology of Language», in C. N. LI, ed., *Subject and Topic*, Academic Press, New York, 457-490.
- MAYNARD, D. W. (1980): «Placement of Topic Changes in Conversation», *Semiotica*, 30.
- MONDADA, L. (1991): «Des Espaces suspendus au fil de la parole», *Architecture et Comportement*, vol. 7, no. 1, 75-92.
- REICHMANN, R. (1978): «Conversational Coherency», *Cognitive Science*, 2, 283-327.
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E., JEFFERSON, G. (1974): «A Simplest Systematics for the Organization of Turn Taking in Conversation», *Language*, 50.
- SCHEGLOFF, E., SACKS, H. (1973): «Opening up Closing», *Semiotica*, 8.
- SCHEGLOFF, E. (1968): «Sequencing in Conversational Openings», *American Anthropologist*, 70, 1075-1095.
- SCHEGLOFF, E. (1980): «Preliminaries to Preliminaries: «Can I Ask You a Question?», *Sociological Inquiry*, 50, 104-152.
- SCHEGLOFF, E. (1986): «The Routine as Achievement», *Human Studies*, 9, 111-151.
- SCHEGLOFF, E. (1979): «Identification and Recognition in Telephone Conversation Openings», in G. PSATHAS, *Everyday Language*, Irvington, New York.
- SCHMALE-BUTON, E., SCHMALE, G. (1984): *Conversations Téléphoniques*, Bielefeld.
- TANNEN, D. (1982): «Ethnic Style in male-female Conversation, in J. J. GUMPERZ, ed., *Language and Social Identity*, Cambridge, CUP.
- VUCHINICH, S. (1977): «Elements of Cohesion Between Turns in Ordinary Conversation», *Semiotica*, 20:3/4.

